

MASTER

Mention : Industries culturelles

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Conception et participation à des projets au sein des diverses industries culturelles et créatives au niveau local, national et international - Identification de l'environnement culturel, créatif et médiatique - Conception et réalisation de centres de ressources numériques - Conception et participation à des opérations de circulation des savoirs - Analyse de situations de communication - Analyse des offres et des politiques culturelles territoriales - Conception et participation aux actions de numérisation de la culture - Participation à la gestion administrative et budgétaire des projets en industries culturelles et créatives - Réflexion et participation à des projets mobilisant des ressources numériques - Management des entreprises culturelles et des affaires culturelles au sein d'une organisation 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p> <p>Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les enjeux sociaux, historiques, économiques, politiques, esthétiques et sémiologiques relatifs au développement des industries culturelles, créatives et médiatiques aux échelles nationale et internationales - Maîtriser et mobiliser les fondements théoriques et critiques de l'action, de la médiation et des politiques culturelles du domaine, aux échelles nationale et internationale - Mettre en œuvre des capacités d'expertise, d'étude et d'analyse dans le domaine de la culture et des industries culturelles, créatives et médiatiques notamment en lien avec les enjeux relatifs au numérique - Mobiliser les méthodes d'analyse des situations complexes (enquêtes, diagnostics, entretiens, observation participante, analyse socioéconomique et organisationnelle) dans le champ des industries culturelles, créatives et médiatiques - Concevoir et conduire des actions de communication liées à la culture et aux industries culturelles, créatives et médiatiques en intégrant les outils numériques - Utiliser, différencier et interpréter les diverses formes d'écriture mobilisées dans les industries culturelles (écriture web, écritures sérielles, promotion médiatique, production journalistique, sciences sociales...) - Concevoir et conduire des actions de médiation culturelle et de développement des publics - Intégrer les savoir-faire, les modes de raisonnement, les normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles, créatives et médiatiques - Mettre en œuvre les enjeux juridiques (notamment de propriété intellectuelle) et de gestion financière spécifiques aux industries culturelles, créatives et médiatiques - Gérer des projets dans les industries culturelles, créatives et médiatiques 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des politiques et des actions culturelles au sein d'un territoire - Identifier les enjeux et les problématiques d'un équipement culturel - Rédiger des cahiers des charges spécifiques - Sélectionner et utiliser les logiciels dédiés - Maîtriser le montage vidéo - Mettre en œuvre une communication transmedia <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	